

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Marie-Hélène Audy

<https://www.cadre21.org/membres/3c38e81656cb2a00bea056d6>

Date d'obtention : 2022-01-07 22:26:46

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

C'est une méthode d'intervention qui respecte les mandats respectifs de chaque partenaire, tout en permettant de partager leur expertise propre à l'atteinte d'un objectif commun qui est la sécurité et le bien-être des jeunes. Encadre et uniformise les interventions. Il s'agit d'une prise en charge rapide pour la victime et les autres jeunes impliqués. Aucun intervenants scolaires, policiers ou parents ne voit les images/vidéos intime des jeunes impliqués, ce qui préserve l'intégrité des jeunes. Le délai de prise en charge est d'environ 4 jours contrairement à plusieurs mois par le passé. Elle permet de déterminer rapidement: les circonstances/le contexte dans lequel les événements se sont déroulés; la nature des gestes posés et évaluer le degré d'explication sexuelle sans consulter les images; les intentions derrière le partage d'images et comprendre les motivations des personnes impliquées, l'étendue du partage et la propagation des images/vidéos afin d'établir l'envergure de la diffusion. Tous ces éléments permettent à déterminer la gravité et l'urgence de la situation, le niveau et le type d'intervention requis et l'implication et le rôle de chaque personne rencontrée. Les intervenants, avec l'aide de la police peuvent identifier s'il s'agit d'un acte impulsif ou malveillant. La majorité des jeunes impliqués (80%) bénéficient d'une méthode alternative à la judiciarisation; il s'agit de la rencontre de sensibilisation Sexto faite par les policiers auprès du jeune et de ses parents. Augmentation du sentiment de sécurité chez les adolescents, les parents et les intervenants scolaires. La méthode répond aux besoins des adolescents et aide à leur développement. Elle tient compte des intérêts de la victime. Elle favorise la responsabilité par la prise de mesures offrant des perspectives positives, la réadaptation et la réinsertion sociale. N'est surtout pas une technique d'enquête.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Cette formation va certainement structurer davantage mes interventions face à une situation de sextage. L'utilisation de la grille d'évaluation de l'incident dirigera davantage l'intervention auprès de la victime et des autres jeunes impliqués. J'ai maintenant une plus grande assurance lors des prochaines interventions en matière de sextage en raison de la procédure claire à suivre, que ce soit pour un acte impulsif ou malveillant. Je verrai à ce qu'un nombre restreint d'intervenants soient informés de la situation de sextage, soit la direction adjointe et l'éducateur.trice de niveau. Je serai en mesure de comprendre les raisons qui poussent les jeunes à participer au sextage et je pourrai offrir une meilleure empathie à ces jeunes, ce qui me permettra de mieux cerner la situation et cibler mes interventions par la suite.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Avant de rencontrer les élèves, évaluer le contexte entourant l'incident pour déterminer la façon d'aborder le problème. Prendre connaissance des informations disponibles sur l'élève victime et sa situation avant de la rencontrer. Évaluer si l'élève est à risque et quelles sont les meilleures façons de l'aider. Anticiper les répercussions de l'incident sur l'élève victime compte tenu du soutien dont elle dispose à la maison, dans son groupe de pairs, dans son milieu, etc. Lors de la première rencontre, sécuriser l'élève victime en lui disant qu'elle n'est pas seule et que je suis là pour l'aider à résoudre le problème. Lui dire clairement que je ne la juge pas et que je sais que ce n'est pas une situation facile à vivre. Lui expliquer mon rôle et les mesures que je compte prendre.

Montrer mon optimisme face à l'avenir de l'élève victime de sextage, qu'elle passera au travers et qu'elle s'en sortira. Aider l'élève à se prendre en charge en l'encourageant à adopter une attitude positive envers elle-même et en l'amenant à changer le regard qu'elle porte peut-être sur ce qui s'est passé. Encourager l'élève à séparer l'incident de l'image qu'elle se fait d'elle-même. L'aider à cesser de se blâmer constamment. Lui faire valoir l'importance de s'entourer de bons amis qui l'aideront à s'en sortir. Éviter de porter un jugement et dire à l'élève victime que l'école l'aidera à faire face à la situation avec toute la dignité et le respect qu'elle mérite. Questionner ses craintes, ses doutes et ses souhaits pour la suite des événements. Assurer un suivi au besoin si l'élève fait ressortir d'autres problèmes ou inquiétudes qui nécessitent des interventions particulières.